



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Projet d'aménagement d'une plateforme de stockage de véhicules sur la commune de Vernoux-en-Vivarais dans le département de l'Ardèche (07).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

PALFINGER CENTRE DE MONTAGE 07 (PCM07)

Raison sociale

N° SIRET

8 8 1 9 3 3 6 6 7 0 0 0 2 7

Type de société (SA, SCI...)

Société par actions simplifiée

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

FRAISSE

Prénom(s)

Emilie

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Rubrique n°41 b) Dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs de 50 unités et plus	Le projet d'aménagement prévoit la création d'une plateforme de stockage pour 150 véhicules.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la création d'une plateforme de stockage pour 150 véhicules sur la commune de Vernoux-en-Vivarais (07).

Les véhicules stockés seront des camions. L'usage de la future plateforme sera uniquement de la voirie. Le projet s'inscrit sur la parcelle 0395, section AH, et est située en zone Ui du PLU de la commune de Vernoux - en - Vivarais. Cette zone correspond à une zone urbaine à vocation d'accueil d'activités industrielles, artisanales et commerciales de la zone des Pêchers.

La surface du projet d'aménagement sera de 14 765 m².

Dans le cadre de l'implantation de la plateforme, il n'y aura pas de démolition de bâtiments.

4.2 Objectifs du projet

Le centre de montage PALFINGER France (PCM07), est spécialisé dans le carrossage de bennes, de grues de manutention, de bras polybenne sur poids-lourds et semi-remorques.

La société PCM07 est implantée sur la commune de Vernoux-en-Vivarais et exploite un centre de montage.

Dans le cadre de ses activités, la société souhaite créer une plateforme de stockage de 150 véhicules à proximité de son site actuel, afin d'accroître ses capacités de montage.

Cette zone permettra de stocker 80% de poids-lourds en attente de montage et 20% de poids-lourds terminés en attente de convoyage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux consisteront en la création d'une plateforme de stockage pour 150 véhicules d'une surface de 14 765 m².

Des travaux de terrassement sont prévus.

La zone est actuellement inoccupée et aucun travaux de démolition ne sera nécessaire.

Le projet prévoit l'aménagement d'un fossé de collecte des eaux de ruissellement et d'une noue d'infiltration pour les eaux pluviales du site (un dossier de déclaration Loi sur l'Eau a été déposé en décembre 2022, il est présenté en Annexe 8).

Les travaux seront menés de manière à réduire les nuisances environnementales. Il est prévu par exemple :

- l'utilisation d'engins conformes à la réglementation (bruits, gaz d'échappement),
- la collecte et le tri des déchets pour évacuation dans des filières adaptées, et en privilégiant les filières locales ; une attention particulière sera portée sur la propreté et l'organisation du chantier,
- des mesures de limitation des envols de poussières seront mises en place (nettoyage des engins, arrosage, limitation de vitesse...),
- une gestion adaptée des eaux de chantier sera mise en place,
- la sensibilité régulière du personnel aux nuisances environnementales et aux mesures de réduction (eau, air, bruit)

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le présent projet ne sera pas une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

Dans le cadre du projet, des surfaces seront imperméabilisées et des ouvrages de compensation sont prévus, dimensionnés conformément aux exigences locales.

Les eaux pluviales seront ainsi collectées par le fossé de collecte et infiltrées dans la noue d'infiltration prévue à cet effet.

Une surface de 2 990 m² située en bordure de la parcelle, sur toute la frange Est, est formée par un talus. Ce talus est actuellement en autogestion et restera ainsi dans le cadre du projet d'aménagement.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier de déclaration Loi sur l'Eau, au titre des articles R.214-40 et suivants du Code de l'Environnement, a été déposé en décembre 2022.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale du projet d'aménagement	14 765 m ²
Voiries et parkings	9 000 m ²
Espaces verts	2 019 m ²
Noue	756 m ²
Espace en autogestion	2 990 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 131 Voie : avenue des artisans

Lieu-dit : ZA Les Pêchers

Localité : Vernoux-en-Vivarais

Code postal : 0 7 2 4 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 4 ° 3 9 , 1 4 " E Lat. : 4 4 ° 5 4 , 0 6 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

D'après le PLU de Vernoux-en-Vivarais, site situé en zone Ui, correspondant à une zone urbaine à vocation d'accueil d'activités industrielles, artisanales et commerciales de la zone des Pêchers.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les plus proches : ZNIEFF de type 2 : BASSIN DE L'EYRIEUX (Id: 820031039) à environ 950 m au sud du projet ZNIEFF de type 1 : Vallons du Mialan et du Gibarlet (Id: 820030931) à environ 7,3 km au nord-est du projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche : Ensemble Des Freydières (Identifiant : FR3800670) à environ 23 km au sud-est du projet
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vernoux-en-Vivarais n'est pas une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein du parc naturel régional des Monts d'Ardèche (Id: FR8000041). A 80 km au sud-ouest du parc national Cévennes (Id: FR3400004) A 82 km à l'ouest de la réserve naturelle régionale de Isles du Drac (Id: FR9300065) A 61 km à l'ouest de la réserve naturelle nationale Hauts plateaux du Vercors (Id: FR3600074)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Vernoux-en-Vivarais n'est pas concernée par un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les plus proches : - monument historique : "Maison Cornu Salle de café" (Id: 1906272946) à environ 805 m au sud-ouest du site - immeuble inscrit : "Château de Vaussèche Façades et toitures" (Id: I3QB5C) à environ 2,9 km à l'ouest du projet - site patrimonial remarquable : " Site patrimonial remarquable d'Ajoux" (Id: 1911140625) à environ 18.4 km au sud-ouest du projet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le portail des zones humides Auvergne-Rhône-Alpes, le site n'est pas concerné par une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation. La zone humide la plus proche se situe à environ 50 m à l'est du projet. Il s'agit du "Lac aux Ramiers".
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Vernoux-en-Vivarais n'est pas concernée par un plan de prévention des risques naturels.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Vernoux-en-Vivarais n'est pas concernée par un plan de prévention des risques technologiques.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune pollution des sols n'est identifiée sur le site. En particulier, aucun site BASOL ou BASIAS n'y est référencé.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les données du site géo.data.gouv.fr, le site se trouve hors de toute zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, le site se situe en dehors de tout périmètre de protection rapproché ou éloigné d'un captage AEP.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche : "RUINES DU CHÂTEAU DE LA TOURETTE" (Id: 338SI01) situé à environ 2,5 km au sud du projet.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZSC : Vallée de l'Eyrieux et de ses affluents (Identifiant FR8201658) à 1,08 km au sud-est du site ZSC : Affluents rive droite du Rhône (Identifiant : FR8201663) à 6,4 km à l'est du site ZPS : Printegarde (Identifiant : FR8212010) à 15 km au sud-est du site ZPS : Les Ramières du val de drôme (Identifiant : FR8210041) à 23 km au sud-est du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche : "Ormeau de Sully" (pas d'identifiant) à environ 6,8 km au sud-ouest du site.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit uniquement la création d'une plateforme de stockage de véhicules, il n'y aura aucun prélèvements d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de drainages ni d'incidences sur la ressource en eau souterraine. Les eaux pluviales de ruissellement seront canalisées et infiltrées sur le site.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera travaillé pour être à l'équilibre déblais/remblais avec la réutilisation des matériaux extraits.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera travaillé pour être à l'équilibre déblais/remblais avec la réutilisation des matériaux extraits.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet étant la création d'une aire de stockage de véhicules, il n'y aura pas d'alimentation en eau sur le site, ni de rejets d'eau potable ou d'eaux usées.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que le terrain soit vierge de toute construction, il est déjà affecté par des activités anthropiques. En effet, d'après les vues aériennes du site, la partie Sud du site semble avoir été remblayée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située à 1.2 km au sud-est du site. Au vu de son éloignement, le projet ne sera pas susceptible d'impacter les zones Natura 2000 les plus proches.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implantera au niveau de la zone des Pêcheurs, et classé en zone Ui du PLU de la commune de Vernoux-en-Vivarais. Cette zone correspond à une zone urbaine à vocation d'accueil d'activités industrielles, artisanales et commerciales.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après Géorisques, le projet est concerné par les risques suivants : - Pollution des sols - risque existant - Rupture de barrage - risque existant
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après Géorisques, le projet est concerné par les risques suivants : - Retrait gonflement des argiles - risque modéré - Séisme - risque modéré - Feu de forêt - risque existant - Radon - risque important
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque sanitaire lié au projet : les rejets atmosphériques seront uniquement liés au trafic routier, aucun rejet d'effluents et les niveaux sonores respecteront la réglementation.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque sanitaire n'est identifié sur la zone.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera un trafic supplémentaire d'environ 3-4 PL/jour (livraison des PL à monter et convoyage des PL terminés). L'accès au site se fera par la D14 puis le chemin des Pêcheurs (pour les véhicules provenant du Sud) et enfin par l'avenue des artisans. A noter que les poids-lourds transiteront sur des voies adaptées à ce type de trafic, sans traverser de zones d'habitats denses.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions sonores du site seront liées au trafic. Les niveaux sonores respecteront la réglementation en vigueur. A noter que la vitesse sera limitée sur le site.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La D14 n'est pas concernée par le PPBE de l'Ardèche, le site n'est donc pas concerné par des nuisances sonores. Aucune habitation ne sera présente sur le site.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné et les installations ne causeront aucune nuisance olfactive.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné et les installations ne causeront aucune vibration.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage sera conforme à la réglementation, limité sur le site et aux impératifs de sécurité.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de ruissellement du site seront canalisées par un fossé, puis infiltrées dans la noue d'infiltration aménagée sur le site. Les eaux pluviales du projet subiront un traitement de décantation de
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la pollution avant infiltration à la parcelle.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas d'effluents sanitaires ou industriels. Il n'y aura pas d'utilisation de l'eau sur le site.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit le stockage de véhicules, les activités n'entraîneront pas de production de déchets.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est hors de toute zone à enjeux culturels ou paysagers : sites classés ou inscrits, monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, zone de présomption de prescriptions archéologiques.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implantera au niveau de la zone des Pêcheurs, et classé en zone Ui du PLU de la commune de Vernoux-en-Vivarais. Cette zone correspond à une zone urbaine à vocation d'accueil d'activités industrielles, artisanales et commerciales.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Les impacts du site sont susceptibles de se cumuler à ceux des autres entreprises appelées à s'implanter dans la zone des Pêcheurs : impact sur le trafic routier et rejets atmosphériques correspondants, consommation de nouveaux espaces...

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Un dossier de déclaration Loi sur l'Eau a été déposé en décembre 2022, au titre des articles L.214-1 et suivants du Code de l'Environnement. Au regard de ce dossier, toutes les mesures seront prises pour éviter une pollution des eaux superficielles et souterraines. Le projet n'est pas situé dans une zone inondable, ni dans le périmètre d'une zone Natura 2000. Le projet n'est pas non plus concerné par une zone humide.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Implantation dans la zone des Pêcheurs, zone urbaine à vocation d'accueil d'activités industrielles, artisanales et commerciales. Le projet sera implanté hors de zones résidentielles ou à enjeux naturels ou culturels.

Gestion des eaux pluviales sur la parcelle, absence d'eaux usées sanitaires et industrielles, rejets atmosphériques liés au trafic uniquement.

Traitement des eaux pluviales de ruissellement potentiellement polluées par décantation.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Évaluation environnementale non nécessaire : le projet ne sera pas de nature à présenter des impacts ou dangers significatifs, au vu de la destination du projet (zone de stockage de véhicules) et du zonage du PLU de la commune de Vernoux-en-Vivarais (zone urbaine à vocation d'accueil d'activités industrielles, artisanales et commerciales).
Des mesures seront mises en place : pas de rejet d'eaux usées sanitaires et industrielles, gestion et traitement des eaux pluviales sur le site.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Dossier de déclaration Loi sur l'Eau	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /

Emilie
FRAI
SSE

Signature numérique de
Emilie FRAISSE
Date :
2023.09.18
14:39:12 +02'00'

Signature du (des) demandeur(s)